

**Concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade
d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe
session 2019**

Jeudi 21 mars 2019

Résolution d'un cas pratique

« Résolution écrite d'un cas pratique à partir des données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions. »

Durée : 2 heures - coefficient : 4

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur la copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation du blanc correcteur est autorisée.

Ce sujet comprend 14 pages (y compris la page de garde)

**Concours externe, interne et 3ème concours d'accès au grade
d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe
session 2019**

Jeudi 21 mars 2019

Liste des documents joints :

Document n°1 :

« Le Musée de Grenoble », extrait du site internet du musée de Grenoble (pages 4 à 7)

Document n°2 :

« Le jardin de sculptures du musée de Grenoble (Parc Albert-Michallon) », extrait Wikipédia (page 8)

Document n°3 :

Horaires d'ouverture et visites pour les groupes, extrait du site internet du musée de Grenoble (page 9)

Document n°4 :

« Venir au musée », extrait du site internet du musée de Grenoble (pages 10 et 11)

Document n°5 :

« Port du voile dans les lieux publics », extrait du site internet Droit-Finances, février 2019 (pages 12 et 13)

Document n°6 :

Tarifs d'entrée au musée, extrait du site internet du musée de Grenoble, 2015 (page 14)

CAS PRATIQUE

Vous travaillez en tant qu'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe dans l'équipe d'accueil-réservation d'un musée d'art municipal labellisé « Musée de France ». Ce musée de 18 000 m² est connu nationally pour ses œuvres d'art moderne et sa politique ambitieuse d'expositions. Vous trouverez des informations utiles dans les documents ci-joints.

Une association envisage d'organiser une sortie culturelle. La présidente de l'association contacte par téléphone le service réservation où vous travaillez en vue d'une visite du musée, pour une quarantaine de femmes membres de l'association particulièrement intéressées par les questions religieuses, littéraires et par l'Art moderne.

Répondez, sur votre copie, aux questions suivantes en prenant le soin de préciser le numéro de la question en vous appuyant notamment sur les documents joints.

Vous devez traiter les questions dans l'ordre où elles sont posées.

QUESTION 1 :

(2 points)

C'est vous qui prenez la communication téléphonique avec la présidente de l'association : la présidente hésite entre la visite du musée d'art municipal et la visite guidée des jardins de la ville. Que lui répondez-vous pour la convaincre de l'intérêt de venir visiter le musée ? Développez votre réponse.

QUESTION 2 :**(2,5 points)**

La présidente, convaincue, demande les tarifs pour une visite guidée de deux heures en dehors des heures d'ouverture au public.

40 participantes sont attendues. Elle sollicite un devis pour cette visite sachant que la composition du groupe est la suivante :

- 10 femmes ont une carte « familles nombreuses »
- 15 femmes, entre 25 et 60 ans, n'ont aucune réduction
- 15 femmes venant de l'étranger auront besoin d'audioguides en anglais

Rédigez le courriel de réponse à la présidente de l'association par lequel vous lui adressez le devis.

QUESTION 3 :**(2,5 points)**

Deux personnes du groupe sont très âgées et malvoyantes. La présidente veut savoir s'il est possible d'adapter la visite ou de toucher les œuvres. Que lui proposez-vous ?

QUESTION 4 :**(2 points)**

Quinze participantes arrivent de l'étranger et veulent profiter de leur séjour pour visiter le musée et assister à la visite organisée par l'association. Elles sont comprises dans les 40 visiteuses attendues. La présidente vous précise que ces participantes sont habillées en tenue traditionnelle avec un voile qui ne masque pas leur visage. Elle vous demande si cette tenue est acceptée par le musée. Que lui répondez-vous ? Justifiez votre réponse.

QUESTION 5 :**(3 points)**

Rédigez en quelques lignes un courriel à destination de votre responsable pour résumer cet échange avec la présidente de l'association et permettre au guide-animateur de préparer une visite adaptée à ce groupe (une dizaine de lignes maximum).

QUESTION 6 :**(5 points)**

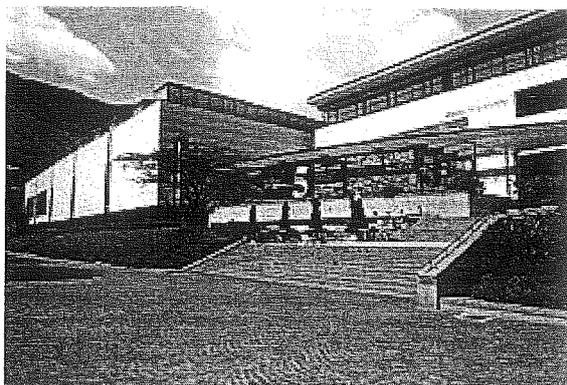
Le service de guide-animateurs est très sollicité et n'est pas en mesure de traiter la demande rapidement. Votre responsable vous demande de préparer un projet de programme détaillé de déroulement de la visite, étant précisé qu'il vous invite à construire une offre spécifique pour répondre à la demande de ce groupe. Il souhaite en effet une prestation de qualité qui correspond aux nouvelles orientations du musée, notamment en matière d'accueil de publics étrangers.

QUESTION 7 :**(3 points)**

A la suite de cette visite, un journaliste de la presse locale vous interroge sur l'intérêt de développer les visites du musée à destination d'un public international et les outils qui peuvent être mobilisés à cet effet. Détaillez votre réponse.

Document n° 1 :

Le Musée de Grenoble



Créé en 1798, le musée de Grenoble est considéré comme l'un des plus prestigieux musées français et européens.

Ses collections d'art ancien, moderne et contemporain, ainsi que son fonds remarquable d'antiquités égyptiennes constituent un patrimoine exceptionnel.

Le musée de Grenoble n'a cessé de s'enrichir pour présenter aujourd'hui aux visiteurs plus de 900 œuvres. Un ensemble unique, tant par ses collections d'art ancien que moderne et contemporain.

Une visite dans les collections du musée permet de parcourir l'histoire de la peinture occidentale du 13^e au 21^e siècle, avec, pour chaque période, des œuvres de premier plan : de grands chefs-d'œuvre de la peinture classique flamande, néerlandaise, italienne, espagnole ; l'une des plus riches collections en Europe du 20^e siècle ; toutes les grandes tendances de l'art contemporain depuis 1945. S'ajoute enfin à ces œuvres, un fonds d'antiquités égyptiennes étudié et documenté par Champollion, lors de ses séjours à Grenoble.

Les collections : Les incontournables

Antiquités

Le musée de Grenoble a réuni au cours de son histoire une importante collection d'antiquités qui compte environ quatre cents pièces venues d'Égypte auxquelles il faut ajouter des objets en bronze, en céramique et en pierre d'origine grecque et romaine pour la plupart. Fruit de dons successifs, au XIX^e et au début du XX^e siècle, cet ensemble est révélateur de l'érudition, de la passion et de la générosité de nombreux Dauphinois qui enrichissent le fonds de la bibliothèque municipale. En effet, ce n'est qu'à partir de 1916, à l'arrivée de la plus importante de ces donations, celle des antiquités égyptiennes du comte Louis de Saint-Ferriol, que le musée prit en charge l'ensemble des antiquités appartenant à la ville. En raison de l'exposition *Servir les dieux d'Égypte*, les salles d'antiquités sont fermées au public. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Les Antiquités égyptiennes au musée de Grenoble

Le musée de Grenoble conserve une remarquable collection d'Antiquités égyptiennes. Cet ensemble témoigne de l'attrait, de longue date, que suscita l'Égypte ancienne auprès des élites grenobloises. Ce fonds voit le jour en 1777, à la bibliothèque municipale, par le legs du bailli Jean-Marie de Navarre, de la collection constituée par Étienne Galland, abbé de Saint-Antoine en Dauphiné. Il est ensuite enrichi par quelques donations, comme la momie envoyée en 1779 depuis le Caire par l'isérois Jean-Baptiste Mure, alors consul-général en Égypte.

Suite à l'expédition dirigée par Napoléon Bonaparte de 1798 à 1801, une véritable passion pour l'Antiquité égyptienne se développe et de nombreux objets prennent la route de collections privées grenobloises. Plusieurs dauphinois participent à cette aventure notamment Joseph Fourier, futur préfet de l'Isère et Jean Marie Dubois dit Dubois-Aymé, ingénieur, dont une partie de la collection est acquise par le musée en 1907 avec le concours du général de Beylié.

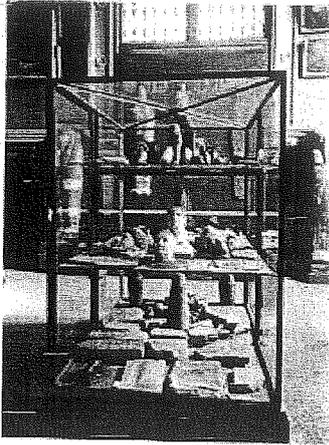
Jean-François Champollion devient bibliothécaire-adjoint à la bibliothèque municipale aux côtés de son frère Jacques-Joseph et professeur à l'université de Grenoble. Durant son séjour à Grenoble, il rédige un catalogue de la collection d'égyptologie.

Parmi toutes les pièces rapportées d'Égypte par des particuliers, peu prennent la route des collections municipales au XIX^e siècle. On peut cependant citer les dons d'Alexandre Debelle en 1836, de Victor Camous et Eugène Chaper en 1898.

Au XX^e siècle, la collection du musée connaît un accroissement considérable grâce à de nombreuses donations, à la fois de particuliers comme M. et Mme Blanchet de Rives, M. et Mme Alfred Duinge et M. et Mme Paul Gillet en 1905 ; mais aussi d'institutions, comme la Société française de fouilles archéologiques qui distribue en 1905 puis en 1907, dans différents musées, des objets rapportés d'Égypte par Albert Gayet qui dirige des fouilles sur le site d'Antinoé de 1896 à 1914. Cette même société attribue également en 1913 au musée, divers objets exhumés par Raymond Weill sur les sites de Touna et de Zaouié el-Mayetîn.

C'est aussi à cette époque qu'il reçoit une partie de la remarquable collection de l'érudit et amateur d'art Louis de Saint-Ferriol, rassemblée lors de sa visite du pays au début des années 1840. Cette collection autrefois exposée dans son château d'Uriage est en partie léguée au musée par son fils Gabriel en 1916.





Vue de la collection égyptienne en 1922

Après la Première Guerre mondiale, le nombre de dons diminue. Le musée reçoit quelques pièces issues de collections privées comme une statuette funéraire offerte par Joseph Girard en 1923. En 1979, le Musée des missions africaines à Lyon attribue un dépôt d'une quarantaine d'items.

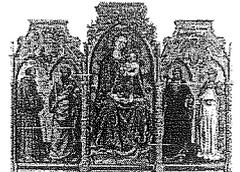
Aujourd'hui, trois ensembles se dégagent de la collection d'Antiquités égyptiennes :

- Des bas-reliefs, dont certains proviennent de temples, témoignent de la finesse et de la somptuosité de l'art architectural égyptien. Un ensemble de stèles parmi lesquelles se trouve la stèle royale de Kouban érigée par Ramsès II montre le soin apporté dans les réalisations.
- Des cercueils présentant une iconographie abondante et d'une grande subtilité offrent une plongée dans les croyances et les pratiques funéraires des anciens Égyptiens.
- Un ensemble d'objets funéraires et du quotidien permet de mieux appréhender la société de l'Égypte antique.

XIIIe - XVIe siècle

La collection de beaux-arts, débute avec une peinture italienne de la fin du XIII^e siècle qui voisine avec des œuvres allant jusqu'au XVI^e siècle.

Dans la première salle dédiée aux peintures et aux sculptures sont exposées des œuvres qui toutes appartiennent à l'école italienne. A la suite de la plus ancienne peinture du musée, *Sainte Lucie* attribuée à Jacopo Torriti, figure à l'esthétique encore byzantine et de quelques beaux primitifs, on atteint vite la Renaissance à laquelle se rattachent plusieurs œuvres majeures. Du Pérugin à Cesare da Sesto, dont *Le Christ portant sa croix* est empreint de l'influence de Léonard de Vinci, de Vasari aux deux chefs-d'œuvre de Véronèse, *Le Christ rencontrant la femme et les fils de Zébédée* peint pour l'église Santa Maria Maggiore de Venise et provenant des collections de Louis XIV, et le *Noli me tangere* acquis par le département de l'Isère en 1799, l'art italien est ici représenté avec finesse et diversité. Au cœur de ces peintures, une sculpture en bronze qui date de la renaissance, représente Hercule, un des héros de la mythologie antique.



XVIIe siècle

La collection de peintures du XVIIe siècle est riche de grands chefs-d'œuvre européens représentatifs des courants essentiels qui se partagent ce siècle : caravagisme, baroque, classicisme.

Le royaume de France stabilisé a fait de Paris une capitale artistique de l'Europe. *L'Assomption de la Vierge* de Philippe de Champaigne ou *L'Apparition du Christ aux pèlerins d'Emmaüs* de Laurent de La Hyre montrent l'excellence de ces maîtres fondateurs de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture en 1648. *Paysage pastoral*, vue imaginaire et parfaitement classique de la campagne romaine de Claude Lorrain ou dans un tout autre registre, *Saint Jérôme pénitent* de Georges de La Tour, avec sa vision réappropriée du caravagisme, révèlent l'influence de l'Italie.

La peinture italienne, très bien représentée dans les collections, s'offre aux visiteurs pour ce siècle avec des œuvres puisant aux sources des écoles bolognaise, romaine ou napolitaine : *Dieu réprimandant Adam et Eve* du Dominiquin ou *Le martyr de Saint Pierre* de Mattia Preti.

Dans le Nord de l'Europe, les Pays-Bas, séparés par les conflits religieux de la fin du XVIe siècle, abordent des thèmes différents dans la peinture. Le Siècle d'Or des Flandres consacre la victoire de la Contre-Réforme, le renforcement de la foi, de l'autorité papale et le culte des saints que Saint Grégoire pape entouré de saints de Pierre-Paul Rubens, œuvre majeure du musée, illustre parfaitement. La peinture hollandaise, influencée par l'avènement du protestantisme et la montée de l'iconoclasme, diversifie ses thèmes en se tournant davantage vers le monde profane et sensible des scènes de genre, des portraits, des natures mortes et des paysages. Elle n'exclut cependant pas les thèmes religieux comme le *Repas d'Emmaüs* de Matthias Stomer.

Si l'Espagne est riche de grands peintres et si les musées français conservent peu d'œuvres espagnoles du XVIIe siècle, le musée de Grenoble a l'immense privilège de compter dans ses collections quatre chefs-d'œuvre de Zurbarán illustrant le cycle de la naissance du Christ.



XVIIIe siècle

Le XVIIIe siècle se partage entre un parcours majestueux de grands formats de l'école française et un ensemble d'œuvres italiennes. Il exclut, par l'histoire liée au musée, tout un ensemble représentatif d'une peinture plus précieuse ou plus frivole de la société de cette époque.

Puisant les thèmes de leurs tableaux dans la grande tradition littéraire antique, Charles-Antoine Coypel et Hyacinthe Collin de Vermont continuent la grande tradition classique tandis que Joseph-Marie Vien amorce la période du néo-classicisme français dans un style d'une élégante froideur.

Le clergé continue à jouer le rôle important de commanditaire représenté par l'impressionnant tableau de Jean Restout *Martyre de Saint André* peint pour l'église Saint-André de Grenoble.

La peinture de paysage inspirée par des modèles élaborés à Rome par Claude Lorrain, Nicolas Poussin et Gaspard Dughet s'incarne dans la vision harmonieuse et paisible du tableau de Nicolas-Didier Bogue, *Vue du Lac d'Albano* comme dans celles de *Paysage, environs de Naples* de Feodor Matveïev et de *Paysage, vue des cascades de Tivoli* de Simon Denis.



Des scènes de genre avec les œuvres de Louis Durameau ou de Léonard DeFrance, la peinture animalière magnifiquement représentée par la peinture majeure de François Desportes, *Animaux, fleurs et fruits* ne doivent pas faire oublier les représentations devenues fréquentes de personnages illustres comme le *Portrait de Jean Pupil de Craponne* et *Portrait de Joséphine de Beauharnais* de Nicolas de Largillière.

La peinture italienne est représentée par l'œuvre originale, tant par sa thématique que par sa rareté, *Paysage montagneux sous la neige avec diligence* de Francesco Foschi mais surtout par le somptueux tableau et la vision insolite de la pointe de la Dogana et de l'église de la Salute de Canaletto, *Vue de Venise*, et par *Le Doge de Venise porté par les gondoliers, après son élection sur la place Saint-Marc* qui illustre tout le talent de ce peintre vénitien, chroniqueur de son temps.



XIXe siècle

De l'académisme persistant à l'impressionnisme en passant par le romantisme et le réalisme, la collection XIX^e du musée est représentative de toutes les tendances de ce siècle. Grands et petits formats se partagent l'espace de neuf salles dont deux sont dédiées à la sculpture, bénéficiant d'un éclairage latéral qui met en valeur les volumes.

Le néoclassicisme est illustré par une suite de portraits, ceux exécutés par Jean-Auguste Dominique Ingres, la *Tête de la grande odalisque* et le *Portrait d'Isabelle Hitthorf*, le *Portrait de Benjamin Rolland* de Girodet ou encore dans un autre registre, par le grand tableau allégorique *Flore caressée par Zéphyr* du Baron François. La peinture troubadour est représentée par une belle série d'œuvres qui précèdent les grandes compositions académiques dont le colossal triptyque de Lecomte de Noüy, *Homère mendiant*.

Le *Portrait d'un artiste* d'Ary Scheffer, *Roger délivrant Angélique* d'Eugène Delacroix et *Lac en Ecosse après l'orage* de Gustave Doré incarnent bien l'idéal romantique.

Le groupe d'œuvres d'Henri Fantin-Latour constitue un temps fort de la peinture de la seconde moitié du siècle. Le *Bouquet de fiançailles*, le *Portrait de Louise Riesener* et *L'Anniversaire* en sont des témoignages célèbres. Quelques œuvres impressionnistes viennent clore la période, dont en particulier un beau *Portrait de Madeleine Bernard* signé Paul Gauguin, un paysage délicat, *Vue de Montmartre depuis la Cité des Batignolles* d'Alfred Sisley et une vue magnifiquement décomposée de *L'Etang de Giverny* de Claude Monet. L'œuvre peinte par Félix Vallotton en 1897, *Femme nue assise dans un fauteuil*, assure une transition vers la modernité.

La collection de sculptures redécouvre l'Antiquité et idéalise la forme pure. Le souci d'exprimer la beauté trouve ainsi son expression dans le néoclassicisme parfaitement incarné par *Leucothoé et Bacchus* d'Augustin Dumont, *Angélique au rocher* de François Truphème et surtout par la magnifique *Phryné* de James-Pradier dont les formes pleines et suggestives témoignent néanmoins d'un réalisme puissant. La *Chanteuse* de Joseph Bernard à la césure du siècle ouvre une voie indépendante avec ce buste puissant aux formes simplifiées et à l'expression presque extatique.

Une place est faite aussi à la création des artistes dauphinois qui ont su montrer la spécificité du paysage de la région grenobloise comme les peintures d'Achard et celle de la montagne dans de grandes toiles dont *Le Lac de l'Eychauda* de Laurent Guétal. La sculpture est aussi représentée avec des œuvres d'Urbain Basset, Henri Ding et de Victor Sappey.

Art moderne

La section consacrée à l'art moderne est remarquable par la qualité des œuvres réunies et le caractère prestigieux de leur provenance. Grâce à l'action d'Andry-Farcy, qui à partir de 1919, date de sa nomination comme conservateur, défendit l'art d'avant-garde à Grenoble, nombre d'œuvres exceptionnelles entrèrent dans les collections. Ainsi, du Legs Agutte-Sembat qui, en 1923, apporta un ensemble unique de peintures néo-impressionnistes et fauves, aux dons de Matisse et de Picasso, des achats d'œuvres de Léger, Bonnard et Soutine notamment, au groupe d'œuvres surréalistes patiemment constitué, c'est une suite impressionnante de chefs-d'œuvre et de grands noms de l'art du XX^e siècle qui sont ici rassemblés.

Les peintures de Matisse, *Intérieur aux aubergines*, toile emblématique du musée ou encore les chefs-d'œuvre de sa période fauve comme *Marguerite lisant* et *Les Tapis rouges* constituent avec plusieurs autres peintures, un ensemble de premier ordre qui comprend également des sculptures dont *Tête de Jeannette IV*.

Les principaux mouvements du début du XX^e siècle sont représentés dans la collection : le fauvisme est illustré notamment par des œuvres de Vlaminck, Friesz ou Derain, le cubisme par celles de Braque, Delaunay ou avec la sculpture de Laurens, *Bouteille de rhum*. Le futurisme, mouvement d'avant-garde italien est également présent avec une des rares œuvres de Luigi Russolo dans les collections françaises, *Synthèse plastique des mouvements d'une femme* de 1912. Dans cette même veine, on trouve *Le Cheval*, plâtre original de Duchamp-Villon.

Le tableau *Femme lisant* donné en 1921 par Picasso et qui appartient à la période néo-classique de l'artiste, *Le remorqueur* de Fernand Léger, très bel exemple de la période "machiniste", *Les époux*, de Giorgio de Chirico, chef de l'école métaphysique italienne sont quelques-unes des œuvres marquantes des années 1920.

L'abstraction des années 30 est particulièrement bien représentée par un ensemble d'artistes de renom (Sophie Taeuber-Arp, Etienne Béothy, Jean Hélon, César Doméla, etc). Citons encore pour l'Ecole de Paris *Le bœuf écorché* de Chaïm Soutine, œuvre très expressionniste, un portrait peint par Modigliani, acquis dès 1923, ou dans un registre plus irréel *Le Songe d'une nuit d'été* de Marc Chagall.

Les œuvres du surréalisme forment un ensemble important avec des peintures de Magritte, Picabia, Tanguy, Miró ou Max Ernst dont *La Forêt* de 1927 est empreinte d'une poésie troublante et d'un contenu énigmatique.



Art contemporain



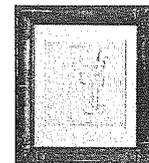
A la suite d'Andry-Farcy, tous les conservateurs se sont attachés à poursuivre la politique d'acquisition en direction de l'art contemporain avec, à partir des années 70, une ouverture vers l'art international, qui continue de placer Grenoble parmi les premiers musées d'art contemporain européens.

L'art d'après-guerre est marqué par les courants de l'abstraction lyrique et géométrique. La peinture *Zante*, 1949, de Victor Vasarely, *Composition* de Hans Hartung créée la même année, *Sicile* de Nicolas de Staël exécutée en 1954 offrent, avec plusieurs autres œuvres de cette période, un panorama de l'art autour des années cinquante. A ces tendances succèdent le Nouveau Réalisme avec un assemblage de Daniel Spoerri, *Tisch n°5*, une composition de Martial Raysse, *Life is so complex* et une sculpture d'Arman, *Allegro, con brio* ainsi que le Pop Art avec *Bedroom painting n°31* de Tom Wesselman et *Jackie* d'Andy Warhol. La toile *From a coral cauldron* de Sam Francis, celle de Brice Marden intitulée *Join* et un ensemble d'œuvres minimalistes d'Ellsworth Kelly, Sol Lewitt, Donald Judd, Carl Andre, Frank Stella, Robert Ryman, entre autres, témoignent d'une présence forte de l'art américain de cette période. Support-Surface est représenté par Daniel Dezeuze et Claude Viallat, le Land Art est illustré par une œuvre de Richard Long, *Brittany red stone circle* et l'Arte Povera par Jannis Kounellis, Giovanni Anselmo et Giuseppe Penone. La création française des années 80 est aussi largement présente avec notamment des peintures de Jean Dubuffet, *Mire G 137* de la série des *Kowloons*, de Pierre Soulages, *Peinture, 222 x 628 cm, avril 1985* et des œuvres de Christian Boltanski, *Monument*, ou Bertrand Lavier *Manutan/Kind*. La collection est également riche d'œuvres d'artistes allemands avec *Mamatu* d'Imi Knoebel, *La Lune rebelle* de Rebecca Horn ou *Untitled (Blue Head)* de Thomas Schütte. Les dernières salles, aux deux niveaux inférieurs du bâtiment, sont aussi consacrées à l'art contemporain et mettent en évidence la très grande diversité des formes et des préoccupations qu'explorent les créateurs d'aujourd'hui en mêlant les sources d'inspiration, les techniques et les matériaux les plus divers. *One figure*, 2000, de Juan Muñoz, *Office Edit II With color shift*, *Flop and Flip/Flop*, 2001, de Bruce Nauman, *Escalier*, 2002, de Wolfgang Laib et *A woman consulting a catalogue*, 2005, de Jeff Wall figurent parmi ces œuvres du XXI^e siècle, récemment entrées dans la collection.

Les œuvres du surréalisme forment un ensemble important avec des peintures de Magritte, Picabia, Tanguy, Miró ou Max Ernst dont *La Forêt* de 1927 est empreinte d'une poésie troublante et d'un contenu énigmatique.

Un nouveau Picasso au musée de Grenoble !

Grâce à son Club des mécènes, le musée de Grenoble a pu acquérir une œuvre remarquable de Picasso : un collage de Pablo Picasso. Ce petit tableau dont le prix s'élève à 750.000 euros est le plus cher jamais acheté par le musée. Il illustre le cubisme, la période où Picasso a réinventé l'art en abandonnant le



Arts graphiques

Les conservateurs du musée, depuis sa fondation jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ont accordé une place privilégiée au dessin participant ainsi à la constitution d'un fonds de dessins anciens, riche aujourd'hui de plus de cinq mille feuilles. A ce fonds initial s'ajoute depuis le XX^e siècle un très riche ensemble d'œuvres modernes et contemporaines.

Le fonds de dessins anciens s'est essentiellement agrandi grâce à un amateur éclairé grenoblois, Léonce Mesnard, qui amassa une collection considérable de tableaux, d'objets d'art et de dessins dont une grande partie fut léguée au musée en 1890. L'éclectisme de ses choix a doté le musée d'un ensemble de près de huit cent cinquante dessins italiens avec des feuilles de grands maîtres, d'autres des écoles du Nord comprenant également des œuvres de qualité. Pour l'école française, le XVII^e siècle compte environ cent trente feuilles tandis que le XVIII^e siècle, avec près de cinq cent cinquante pièces, explose tant en nombres d'artistes que dans la variété des genres. Les quelques mille sept cents dessins qui constituent le fonds du XIX^e siècle comprend des ensembles comme celui des dessins de Delacroix dont le musée conserve des paysages, des études de personnages, des dessins préparatoires ou celui des dessins de Fantin-Latour dont la veuve de l'artiste fit don au musée en 1904. Les arts graphiques sont très bien représentés au XX^e siècle : environ mille trois cents dessins dont l'origine est due, pour une grande part, à des dons d'artistes ou de collectionneurs parmi lesquels des œuvres de Picasso, Matisse, Miró. Cet ensemble, composé à la fois de dessins anciens, modernes et contemporains, place le cabinet d'arts graphiques du musée de Grenoble parmi les plus importants dans ce domaine.

Mise en ligne des dessins italiens : En 2006, le musée de Grenoble lançait, avec l'aide des meilleurs spécialistes du domaine, un vaste programme de recherche sur ses dessins anciens. En 2010, 2011 et 2014, trois expositions – respectivement consacrées aux dessins italiens, français et nordiques –, étaient accompagnées de catalogues proposant une étude approfondie des cent-quinze plus belles feuilles de chaque domaine. Aujourd'hui, ce sont les dessins XIX^e siècle qui font l'objet de la même attention. Pour donner une visibilité à l'ensemble qui comprend environ cinq mille numéros, la meilleure solution est encore la mise en ligne progressive des dessins, au fur et à mesure de leur étude. La première base à voir le jour est celle des dessins italiens.

Document n° 2 :

Le jardin de sculptures du musée de grenoble (Parc Albert-Michallon -wikipedia)

Un jardin de sculptures, concept né au xvii^e siècle, est installé sur le pourtour est/nord-ouest du musée, dans le parc Albert-Michallon. D'une superficie de 16 000 m², c'est en 1964 qu'un premier aménagement donne à cet emplacement d'une ancienne demi-lune de fortification, un statut de jardin. Globalement le parc prend une forme d'équerre épousant ainsi le cheminement de l'imposante muraille de fortification de la fin du xix^e siècle qui termine sa course à l'intérieur du musée. Remarquablement paysagé, c'est dans ce parc que se trouve le plus vieil arbre de la ville, un Cèdre du Liban, planté en 1847¹⁴³. Il offre la possibilité exceptionnelle en cœur de ville de pouvoir exposer des sculptures en plein air. La surface du parc Michallon ne permettant pas d'étendre à l'infini la présentation de sculptures, en 1988, le choix d'aménagement se porte sur la période du xx^e siècle, en cohérence avec l'importante collection d'art contemporain du musée. L'association *Les Amis du Musée de Grenoble* organise chaque année une visite guidée et payante de ce jardin. Trois œuvres sur l'esplanade François-Mitterrand en partie encadrée par l'enceinte du début du xvii^e siècle construite par le duc de Lesdiguières viennent s'ajouter à ce parc. La liste complète des sculptures du parc Michallon est la suivante :

Artiste	Nom de l'œuvre		Caractéristiques	Année de création
<u>Alexander Calder</u>	<i>Monsieur Loyal</i>		hauteur 9 mètres, acier laqué	1967
<u>Mark di Suvero</u>	<i>Étoile polaire</i>		23 mètres de haut, 18 d'envergure, acier peint	1972
<u>Marcel Gimond</u>	<i>Jeune fille debout</i>		bronze (devant la muraille du xvi ^e siècle)	1934

Dans le parc Albert-Michallon, les œuvres les plus proches du musée, comme *Duna*, sont visibles de l'intérieur :

Artiste	Nom de l'œuvre		Caractéristiques	Année de création
<u>Robert Wlérick</u>	<i>Femme nue debout</i>		bronze patiné	1936-1942
<u>Marta Pan</u>	<i>Duna</i> (Danube, en hongrois)		hauteur 3,30 mètres, 5 disques de granit rose	1991
<u>Ossip Zadkine</u>	<i>Orphée</i>		bronze	1948
<u>Bernar Venet</u>	<i>Trois Lignes Indéterminées</i>		acier Corten	1992
<u>Léon-Ernest Drivier et Marcel Gimond</u>	<i>Cécile, traitée à l'antique</i>		bronze	1928
<u>George Rickey</u>	<i>Conversation</i>		sculpture mobile en acier inoxydable	1991
<u>Gottfried Honegger</u>	<i>Monoforme 26</i>		hauteur 5 mètres, métal peint	1988
<u>Morice Lipsi</u>	<i>La Grande Vague</i>		granite rose, hauteur 1,28 mètre	1978
<u>Eduardo Chillida</u>	<i>Zuhaitz (arbre)</i>		acier Corten	1989
<u>Anthony Caro</u>	<i>Le Chant des montagnes</i>		acier Corten, s'appuie sur le mur d'enceinte	1993
<u>Richard Nonas</u>	<i>Transi West (for 36 Albanians)</i>		acier Corten, hauteur 3,5 mètres	1994
<u>Eugène Dodeigne</u>	<i>Couple</i>		Pierre de Soignies	1993

Document n° 3 :

Horaires

Le musée est ouvert

Tous les jours sauf le mardi, de 10h00 à 18h30

à noter

- fermeture des caisses à 18h
- fermeture hebdomadaire le mardi
- fermeture du musée à 17h30 les 24 et 31 décembre
- fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Du lundi au vendredi, sauf le mardi, de 14h à 18h

Horaires d'ouverture de la boutique

Tous les jours sauf le mardi, de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h30

Pour les Groupes

Le musée de Grenoble propose aux comités d'entreprise, aux sociétés et aux associations de toute sorte de partager un moment de convivialité et de découverte dans ses collections. Les thèmes sont induits par leur spécificité selon le choix d'une période (le XVII^e siècle français, le XX^e siècle, tendances contemporaines...) ou d'une thématique transversale (le portrait, l'objet dans l'art, sujet mythologiques et littéraires...).

Le service des publics offre également la possibilité de construire des visites adaptées à une demande précise ainsi que la découverte des expositions temporaires.

Le planning des visites guidées de groupes dans l'exposition Servir les dieux d'Egypte est complet. Nous ne sommes plus en mesure de prendre les réservations. Si vous souhaitez des visites libres en groupe, appelez le 04 76 63 44 46 les lundi, mardi et vendredi après-midi de 14h à 16h30 et les mercredi et jeudi matins de 9h30 à 12h.

/// GROUPES

Exemples de thèmes de visite

La collection du XVII^e siècle

La peinture au XIX^e siècle

Les sculptures de la collection

Les débuts de l'art moderne ou le passage vers la modernité

La collection du XX^e siècle

Les abstractions

Tendances contemporaines

Histoire du portrait

L'art du paysage

Le corps et ses représentations

Le statut de l'artiste et la notion d'œuvre d'art du XII^e au XIX^e siècle

Le statut de l'artiste et la notion d'œuvre d'art au XX^e siècle

Sujets religieux, mythologiques et littéraires

Les réservations adultes sont ouvertes les lundi, mardi et vendredi après-midi de 14h à 16h30 et les mercredi et jeudi matins de 9h30 à 12h au 04 76 63 44 46

Tarif: 150€ pour le groupe (forfait)

Gratuité pour les équipements du CCAS de la Ville de Grenoble

(Tarifs susceptibles d'être soumis à modification)

/// GROUPES SCOLAIRES

Pour plus d'informations sur les activités et visites proposées aux scolaires, [cliquez ici](#)

/// GROUPES D'ETUDIANTS

Pour plus d'informations sur les activités et visites proposées aux étudiants, [cliquez ici](#)

/// GROUPES DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour plus d'informations sur les activités et visites proposées aux personnes à mobilité réduite, aux sourds et malentendants, aux mal et non-voyants, et en situation de handicap mental.

Venir au musée

Accès **Musée de Grenoble**
5, place Lavalette, 38000 Grenoble
Téléphone : 04 76 63 44 44
Email : musee-de-grenoble@grenoble.fr

// En tramway : Ligne B, arrêt "Notre Dame Musée"

A partir de la gare SNCF :

Prendre le tram B à l'arrêt "Gares" direction "Gières Plaine des sports", sortir à la station "Notre-Dame Musée".

// En bus Lignes 16 & 62 arrêt "Notre-Dame Musée"

// En voiture A 48 Lyon-Grenoble, sortie *Grenoble Bastille*, suivre le quai Stéphane-Jay et quai Claude Brosse, puis prendre la place Lavalette.

A 41 Chambéry-Grenoble, sortie *Grenoble Centre*, suivre le Boulevard Maréchal-Leclerc, puis prendre la place Lavalette.

Stationnement Parking couvert "Musée de Grenoble"

Accès véhicules au 50, avenue Maréchal Randon 38000 Grenoble ou quai Jonking

Parking ouvert 24h/24 et 7 jours /7

Pour plus d'informations : <http://www.vincipark.com>

Dépose minute pour les personnes à mobilité réduite, devant le musée, au niveau de l'entrée du parking.

Stationnement réservé aux bus devant le musée au niveau de la place Lavalette.

// Vestiaires

Les vestiaires sont gratuits. Sont acceptés les vêtements, petites bagageries et poussettes. Les bagages volumineux, ainsi que les rollers, trottinettes... ne sont pas acceptés. Il est déconseillé de déposer des objets de valeur.

// Prêts de fauteuils roulants / pliants / poussettes

Des fauteuils roulants sont disponibles aux vestiaires en échange d'une pièce d'identité, ainsi que des pliants pour les personnes dont la posture debout est pénible. Il est aussi possible d'emprunter des poussettes.

// Toilettes / espace bébé

Le musée est équipé de sanitaires, adaptés aux personnes handicapées. Un espace bébé est situé au sous-sol de la Tour de l'Isle.

// Ascenseurs / rampes d'accessibilité

Grâce aux trois ascenseurs, tous les espaces du musée sont accessibles aux personnes en fauteuils roulants ou à mobilité réduite (sauf la Tour de l'Isle). Des rampes d'accessibilité permettent de faciliter l'accès aux différents niveaux.

// Boucles magnétiques

Le musée dispose de boucles magnétiques pour équiper les audioguides des personnes malentendantes. En faire la demande à l'accueil. Par ailleurs, l'auditorium du musée est équipé d'une boucle magnétique.

// Services adaptés et accessibilité

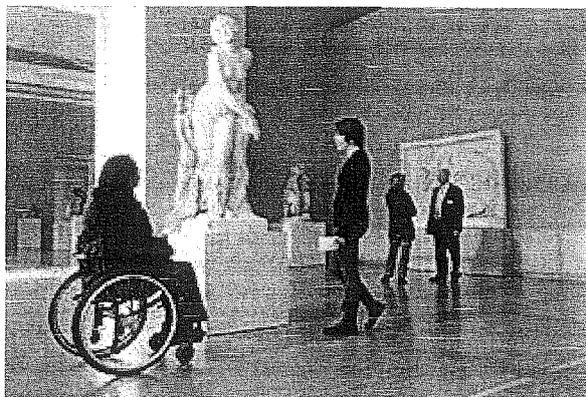
Le musée de Grenoble est accessible aux publics en situation de handicap. Des dispositifs ont été conçus pour permettre l'accès aux expositions permanentes et temporaires, ainsi qu'aux différents espaces du musée.

⇒ **Visites pour les personnes handicapées**

Mal et non-voyants

Le musée propose aux publics en situation de handicap une découverte des collections permanentes et des expositions temporaires en s'appuyant sur une programmation de visites guidées et d'ateliers adaptés, et ce pour les quatre déficiences : motrice, visuelle, auditive et mentale. Les visiteurs individuels et les groupes sont accueillis par des médiateurs et agents d'accueil formés aux spécificités des différents handicaps. En 2014-2015, 846 enfants ont ainsi suivi des visites et participé à des ateliers dans le cadre scolaire et 225 adultes ont été accueillis pour des visites spécialement conçues à leur attention.

Personnes à mobilité réduite



Le musée propose aux publics en situation de handicap une découverte des collections permanentes et des expositions temporaires en s'appuyant sur une programmation de visites guidées et d'ateliers adaptés, et ce pour les quatre déficiences : motrice, visuelle, auditive et mentale. Les visiteurs individuels et les groupes sont accueillis par des médiateurs et agents d'accueil formés aux spécificités des différents handicaps. En 2014-2015, 846 enfants ont ainsi suivi des visites et participé à des ateliers dans le cadre scolaire et 225 adultes ont été accueillis pour des visites spécialement conçues à leur attention.

// VENIR AU MUSEE

En tramway, ligne B, ou en bus ligne 16, arrêt « Notre Dame-musée ».

En voiture : situé sous le musée, le parking « musée de Grenoble » propose des places réservées pour les personnes à mobilité réduite. Un dépose-minute pour les personnes à mobilité réduite se situe au niveau de l'entrée du parking.

L'entrée du musée se fait soit par le parvis, esplanade François Mitterrand, l'escalier est muni d'une main courante, soit par le parking (avenue Maréchal Randon) : un ascenseur conduit à l'accueil

// DANS LE MUSEE

L'espace d'accueil et la billetterie sont équipés d'une banque surbaissée. La grande majorité des espaces est sur un seul plan. Trois ascenseurs permettent l'accès à tous les espaces du musée aux personnes-en fauteuils roulants ou à mobilité réduite (sauf l'étage de la Tour de l'Isle). Une rampe d'accès inadaptée aux fauteuils donne accès aux niveaux -1 et -2 et aux salles d'égyptologie.

Des fauteuils roulants sont disponibles aux vestiaires en échange d'une pièce d'identité, ainsi que des pliants pour les personnes dont la posture debout est pénible.

Horaires

Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h30 (sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre).

Tarifs - visiteurs individuels

Gratuité pour tout visiteur en situation de handicap et un accompagnateur ; pour les moins de 26 ans et pour tous, le premier dimanche du mois.

NB : En cas d'évacuation du public, les gardiens du musée ont la responsabilité d'assurer la sortie en toute sécurité des personnes présentes.

Document n° 5 :

Port du voile dans les lieux publics - Février 2019

Les conditions d'application de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans les lieux publics ont été précisées par la circulaire n°2010-1192 du 11 octobre 2010.

Depuis le 11 avril 2011, il est interdit de porter, dans les lieux publics, une tenue destinée à dissimuler le visage. Une interdiction qui s'applique à toute personne physique, quels que soient son âge, son sexe, sa religion, sa nationalité. Y compris donc aux touristes.

Tenues concernées

Les tenues destinées à dissimuler le visage sont celles qui rendent impossible l'identification de la personne. Il n'est pas nécessaire, à cet effet, que le visage soit intégralement dissimulé.

Sont notamment interdits, sans prétendre à l'exhaustivité, le port de cagoules, de voiles intégraux (burqa, niqab...), de masques ou de tout autre accessoire ou vêtement ayant pour effet, pris isolément ou associé avec d'autres, de dissimuler le visage. Dès lors que l'infraction est une contravention, l'existence d'une intention est indifférente : il suffit que la tenue soit destinée à dissimuler le visage.

En ce qui concerne le "voile traditionnel" qui laisse apparaître le visage, un régime particulier existe. Son port est autorisé dans les lieux publics ou les universités. Mais il est interdit dans les écoles, les collèges ou les lycées publics depuis 2004. Les agents des services publics ont également une interdiction de porter le voile en application du principe de laïcité.

Exceptions

Plusieurs exceptions sont toutefois prévues.

Il est évident que la loi ne s'applique aux tenues exigées par des dispositions législatives ou réglementaires (casque pour les motards, etc.) ou justifiées par des raisons de santé ou des motifs professionnels (équipements de sécurité, etc.).

Elle ne s'applique pas non plus dans le cadre de pratiques sportives, de fêtes ou de manifestations artistiques ou traditionnelles (masques lors d'un carnaval, escrimeurs, etc.).

Lieux publics concernés

L'espace public est constitué des voies publiques ainsi que des lieux ouverts au public ou affectés à un service public.

Constituent des lieux ouverts au public les lieux dont l'accès est libre (plages, jardins publics, promenades publiques...) ainsi que les lieux dont l'accès est possible, même sous condition, dans la mesure où toute personne qui le souhaite peut remplir cette condition (paiement d'une place de cinéma ou de théâtre par exemple). Les commerces (cafés, restaurants, magasins), les établissements bancaires, les gares, les aéroports et les différents modes de transport en commun sont ainsi des espaces publics.

Les lieux affectés à un service public désignent les implantations de l'ensemble des institutions, juridictions et administrations publiques ainsi que des organismes chargés d'une mission de service public.

Sont notamment concernés les diverses administrations et établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les mairies, les tribunaux, les préfectures, les hôpitaux, les bureaux de poste, les établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées et universités), les caisses d'allocations familiales, les caisses primaires d'assurance maladie, les services de Pôle emploi, les **musées** et les bibliothèques.

A l'exception de ceux affectés aux transports en commun, les véhicules qui empruntent les voies publiques sont considérés comme des lieux privés. La dissimulation du visage, par une personne se trouvant à bord d'une voiture particulière, n'est donc pas constitutive de la contravention prévue par la loi. Elle peut en revanche tomber sous le coup des dispositions du code de la route prévoyant que la conduite du véhicule ne doit pas présenter de risque pour la sécurité publique.

Enfin, le port d'une tenue dissimulant le visage n'est pas interdit dans un lieu de culte lorsqu'il résulte d'une prescription religieuse admise comme telle par le desservant ou le président de l'association gestionnaire de ce lieu.

Sanctions

La méconnaissance de l'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (d'un montant maximal de 150 euros). Le prononcé de cette amende relève de la compétence des juridictions de proximité.

Contrôles

Les agents d'un service public peuvent donc demander à une personne de se découvrir ponctuellement pour justifier de son identité ou refuser l'accès au service à toute personne dont le visage est dissimulé.

Si la personne est déjà entrée dans les lieux, les agents du service public doivent donc l'inviter à respecter la loi, soit en découvrant son visage, soit en quittant les lieux. En revanche, si la personne refuse, ils ne sont pas habilités à la contraindre à se découvrir ou à sortir. Ils doivent pour cela faire appel aux forces de l'ordre.

D'une façon générale, une personne dont le visage est dissimulé peut se voir refuser les prestations du service public en question.

Document n° 6 :

Tarifs d'entrée au musée- COLLECTIONS PERMANENTES ET EXPOSITIONS D'après la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Grenoble en date du 20/07/2015



Grenoble.fr

ENTRÉE AU MUSÉE – COLLECTIONS PERMANENTES ET EXPOSITIONS
D'après la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Grenoble en date du 20/07/2015

Carte d'abonnement valable de date à date sans limite de visites	18 €
Entrée au musée (expositions et collections)	8 €
Tarif réduit sur présentation d'un justificatif réactualisé (moins de 3 mois)	5 €
Familles nombreuses (cartes SNCF ou livret de famille)	
Cartes Alices, Savatou Isère, Adhérents du Comité Social de la Ville de Grenoble	
Sociétés des amis de Musées	
Tarif Grenoble City pass, associations et partenaires conventionnés	
Abonnés SEMITAG (sur présentation reçu abonnement en cours de validité)	
Groupes de 10 personnes et plus (Forfait)	45 €
<i>Sur réservation uniquement – bon de confirmation obligatoire</i>	
Animations (En plus du droit d'entrée, sauf pour bénéficiaires de gratuité)	5 €
Audioguide	2 €
Accès gratuit sur présentation de justificatif réactualisé (moins de 3 mois) (Pour le droit d'entrée et les animations)	Gratuité
Pour tous le premier dimanche de chaque mois et les événements locaux ou nationaux (Musée en fête, Nuit des musées, Nocturne des étudiants, Journées Européennes du Patrimoine, Journées d'Art Contemporain, Printemps du Livre au sein du musée...)	
Jeunes de moins de 26 ans	
Demandeurs d'emplois	
Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, minimum vieillesse...)	
Personnes en situation de handicap ou d'invalidité et 1 accompagnateur	
Anciens combattants	
Demandeurs d'asile	
Groupes scolaires accompagnés par les enseignants	
Titulaires de la carte ICOM / AICA / Presse / COMEX	
Adhérents de la Société des Amis du Musée de Grenoble (SAMG) (carte en cours de validité)	
Artistes sur présentation de la carte de la Maison des artistes (Paris ou Régions)	
Partenaires autorisés par convention avec la Ville de Grenoble	
Groupes d'adultes (visite guidée)	150 €
Parcours pour les groupes scolaires Hors Isère	48 €
Atelier pour les groupes scolaires Hors Isère	67 €
Groupes de personnes handicapées, équipements sociaux et socioculturels (visite guidée)	50 €
Étudiants, associations, partenaires sur convention (visite guidée)	
Supplément pour les visites en dehors des heures d'ouverture	45 €
Parcours et ateliers pour les groupes scolaires de l'Isère	Gratuité
Parcours et ateliers pour les équipements du CCAS de la Ville de Grenoble	
Parcours et ateliers pour les Maisons Des Habitants (MDH) de la Ville de Grenoble	